

EN CHIFFRES

| 2010 |



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE TOULON

| Le mot du président | JEAN-MICHEL DUBOIS-VERDIER

La deuxième année d'existence a été pour le tribunal une période de consolidation. Grâce à une mobilisation de ses ressources, il a amélioré ses performances en équilibrant les entrées

et les sorties et en réduisant le délai moyen de jugement de presque 2 mois. Le stock des affaires de plus de 2 ans a été divisé par deux et ne représente désormais plus qu'une centaine

d'affaires. Le tribunal répond ainsi aux attentes des justiciables qui espèrent une meilleure justice. Désormais, cette jeune juridiction assume pleinement son rôle au sein des institutions varoises.

Nombre d'affaires jugées en 2010

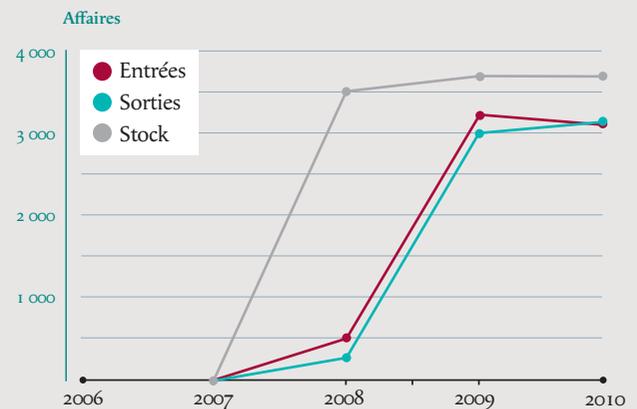
3 179

Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

1a2m

* Le délai prévisible moyen s'exprime en années (a) et mois (m).

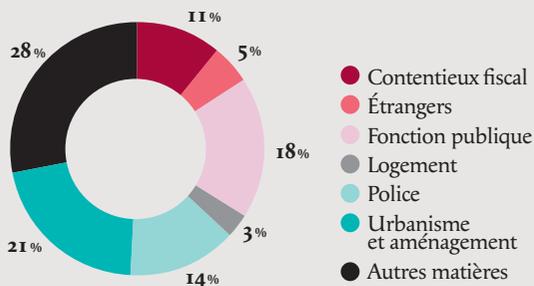
Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2006



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur <http://toulon.tribunal-administratif.fr>